

## ***Comité d'examen des demandes de permis de construire, de lotir et de démolir***

### **Liste des Commissaires**

	<b>PRENOMS ET NOMS</b>	<b>PROFILS</b>	<b>Organismes/Administrations</b>
<b>1</b>	Annie AMPOUWET PERINY	Urbaniste	ANUTTC
<b>2</b>	Hermès ALLOGHO EKO MBA	Architecte-Urbaniste-DEIAU	ANUTTC
<b>3</b>	Karen KAKOU MAYAZA	Urbaniste	ANUTTC
<b>4</b>	Syna Venceslas MBA AFOME	Architecte-Urbaniste-DEIAU	ANUTTC
<b>5</b>	Nuez MBIKA MOUKOGHO	Technicien-urbaniste	ANUTTC
<b>6</b>	Bernard Dieudonné MAVOUNGOU	Architecte	Ordre Gabonais des Architectes (OGA)
<b>7</b>	Camille ONDO OBAME	Architecte	Ordre Gabonais des Architectes (OGA)
<b>8</b>	Désiré MEFANE ME NDONG	Architecte	Ordre Gabonais des Architectes (OGA)
<b>9</b>	Georgette MOUNANGE BADIMI	Géomètre Foncier	Conservation foncière et des hypothèques
<b>10</b>	Lieutenant Colonel Emmanuel NANG	Officier préventionniste en matière de sécurité incendie, de risque et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)	Corps des Sapeurs pompiers
<b>11</b>	Lieutenant Elwis EDIBAZOA WALLA	Officier préventionniste en matière de sécurité incendie, de risque et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)/installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	Corps des Sapeurs pompiers
<b>12</b>	Sylvain MINTOGO ONDZIGUI	Architecte-urbaniste-DEIUA	Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE)/inspection générale de service (IGS)

<b>13</b>	Pascaline NGOMA M'BONGO	Géographe	Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE)
<b>14</b>	Eric NGUIEMA	Ingénieur-contrôleur de travaux	Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE)
<b>15</b>	Jean-François ASSOZOCK OKOUE	Architecte-urbaniste-DEIUA	Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements fonciers (DGUAF)
<b>16</b>	Noël MOURE	Ingénieur urbaniste	Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale
<b>17</b>	Aboubakar DJAMAHA	Technicien en bâtiment	Direction Générale de l'habitat et du Logement (DGHL)
<b>18</b>	Cyr Roland ABAGHE ESSONE	Génie électricien	SEEG-VEOLIA
<b>19</b>	Yesuil BIVIGOU.B		ASECNA
<b>20</b>	Andréa MBOUMBA		ASECNA
<b>21</b>	J. Benoît BEKALE		Aéroport de Libreville
<b>22</b>	César SOUNDA BIBINDA	Ingénieur des Techniques génie civil	Mairie d'Owendo
<b>23</b>	Jouma Didier MENEMION		Mairie d'Akanda
<b>24</b>	En attente d'un représentant		Mairie de Libreville
<b>25</b>	En attente d'un représentant		Mairie de Ntoum
<b>26</b>	En attente d'un représentant		Agence Nationale des Grands Travaux et des Infrastructures (ANGTI)
<b>27</b>	En attente d'un représentant		Direction de l'Environnement
<b>28</b>	En attente d'un représentant		GABON TELECOM

**LES MEMBRES DU COMITE D'EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE LOTIR (cf. Arrêté n°002214/MPITPHTAT du 22 juillet 2013, portant composition du comité d'examen des demandes de permis de construire )**

❖ **ANUTTC**

- 1 Représentant de la Direction des Opérations d'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DOUAF) ;
- 1 Représentant de la Brigade Spéciale de l'Urbanisme et de la Construction (BSUC) ;
- 1 Représentant de la Direction Provinciale concernée ;
- 1 Agent de la DOUAF, en qualité de Secrétaire de séance.

❖ **Autres membres**

- 1 Représentant de l'Ordre Gabonais des Architectes ;
- 1 Représentant du Corps des sapeurs pompiers ;
- 1 Représentant du Ministère de la Famille et des Affaires Sociales ;
- 1 Représentant de la Conservation Foncière ;
- 1 Représentant de la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers du Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;
- 1 Représentant de la Direction Générale de la Construction et de l'équipement du Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;

- 1 Représentant de la Direction de l'Assainissement du Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;
- 1 Représentant de la Direction Générale de l'Habitat et du Logement du Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;
- 1 Représentant de la Direction provinciale de l'Estuaire du Cadastre, de l'Urbanisme et de l'Habitat du Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;
- 1 Représentant de la Direction de l'Environnement et de la Nature du Ministère de la Forêt, de l'Environnement, et de la Protection des Ressources Naturelles ;
- 1 Représentant de l'Agence Nationale des Grands Travaux et des Infrastructures (ANGTI);
- 1 Représentant de la SEEG ;
- 1 Représentant de GABON TELECOM ;
- 1 Représentant de la Mairie concernée.

Le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre peut prendre part au comité le cas échéant.